

SCENARIO



UN PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN POUR UNE TRANSITION BLEUE-VERTE

1. Résumé

En 2050, le partenariat euro-méditerranéen a largement modifié le paysage régional et a permis d'atteindre à la fois la neutralité carbone dans la majorité des pays et une bonne insertion de la région dans la mondialisation. En effet, une forte coopération régionale aboutissant à la mise en place d'un marché économique commun fondé sur des innovations technologiques et numériques, s'est installée entre les pays du Nord, du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

L'Union européenne a étendu le modèle de son Pacte Vert aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, s'appuyant sur une conception du développement durable cherchant à allier économie et écologie. Ayant tiré les leçons de l'échec de réponses unilatérales ou bilatérales aux crises, qu'elles soient sanitaires, politiques ou environnementales, les pays méditerranéens s'attèlent à construire un partenariat fort à l'échelle de toute la région euro-méditerranéenne. La stratégie pour y arriver est la mise en place d'une transition bleue-verte à toutes les échelles et fondée sur la technologie et les incitations économiques.

Cette transition est menée grâce à de lourds investissements dans le numérique, l'économie bleue, et la transition énergétique, après une prise de conscience lente et des troubles politiques et sociaux. Basée sur les progrès technoscientifiques dans une économie de marché, elle ne fait pourtant pas l'unanimité et n'est pas sans effets pervers.

2. Dynamiques et acteurs

Le chemin vers la mise en place concrète du nouveau partenariat euro-méditerranéen est fait d'avancées lentes, de controverses et de revirements, avant d'être un succès reconnu par la majorité.

D'abord, durant la décennie 2020, le choix stratégique fait par l'UE de développer un marché économique et technologique commun avec la Méditerranée du Sud et de l'Est ne fait pas immédiatement l'unanimité. En Europe, des oppositions se manifestent, pour que l'Union se concentre sur ses problématiques internes. Des batailles d'idées ont lieu lors de chaque prise de décision et avancée dans ce nouveau partenariat.

Dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, des inquiétudes se manifestent aussi face à ce partenariat dont l'idée vient du Nord, avec une peur qu'il soit inégalitaire et ne bénéficie qu'à l'UE.

Enfin, les milliards d'euros nécessaires à la mise en place réelle de ce partenariat effraient les politiques, qui sont pour la plupart sceptiques, et n'ont pas de garantie que leurs investissements seront fructueux.

De plus, certains groupes de pression, notamment liés à l'agriculture intensive et aux énergies fossiles, jouent un rôle primordial d'opposition à ce partenariat, et retardent les prises de décision politiques. Pourtant, les sociétés méditerranéennes, souhaitant la collaboration, poussent pour que le partenariat se fasse et associe toutes les couches de la population.



© vchal

Après plusieurs années de turbulences, de montée des nationalismes dans plusieurs États, l'entrée dans la décennie 2030 voit les premiers grands projets de coopération porter leurs fruits entre les pays du Nord, du Sud et de l'Est du bassin, et les tensions s'apaisent. De plus, les défenseurs du *Mediterranean New Deal* rappellent l'argument du vieillissement de la population au Nord, qui nécessite une stratégie de long terme à l'échelle méditerranéenne, afin de maintenir la dynamique productive des pays méditerranéens.

CONDITIONS D'AMORÇAGE DU SCÉNARIO

Ce scénario est possible si l'UE fait preuve d'un fort leadership pour porter et pousser ce nouveau partenariat euro-méditerranéen. De plus, l'UE a besoin de l'appui de plusieurs grands pays pour porter la vision d'une transition basée sur le numérique et la technologie, et convaincre les autres pays de s'y engager pour relancer la région méditerranéenne en tant qu'acteur géopolitique et économique incontournable. Le Green Deal européen doit faire ses preuves pour pouvoir être présenté comme modèle à adopter et s'étendre au Sud et l'Est de la Méditerranée. Dans un climat de bouleversements environnementaux et climatiques croissants, le *Mediterranean New Deal* doit forcément comporter de fortes politiques d'atténuation et d'adaptation, notamment dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, pour être cohérent, et proposer des moyens concrets d'aider ces pays à mettre en place ces politiques (y compris grâce à des transferts financiers massifs, des compensations publiques des dommages...).

ACTEURS ET JEUX D'ACTEURS ASSOCIÉS

Les États jouent un fort rôle dans ce scénario, en particulier au sein de l'Alliance méditerranéenne. Ce sont eux qui adoptent les décisions proposées par l'Alliance, et qui sont chargés de les décliner aux échelles nationales et locales. L'UE est le véritable leader de ce scénario. Elle porte le partenariat euro-méditerranéen, qu'elle voit comme un prolongement et une manière d'étendre le modèle du Green Deal.

Les firmes transnationales dominant le marché technologique et de l'innovation ont un fort rôle et un grand pouvoir dans ce scénario. Ce sont elles qui profitent du virage numérique et technologique, en proposant les nouveaux outils et solutions innovantes nécessaires pour la transition énergétique, ou la mise en place d'une surveillance environnementale accrue fondée sur le numérique, par exemple.

La société civile est fortement divisée entre d'un côté, des représentants de la société civile considérés comme intégrés et légitimes (ceux qui siègent à l'Alliance) : représentants d'ONG, d'associations reconnues ; et de l'autre, une société civile plus nombreuse et non représentée dans les institutions, qui manifeste son désaccord avec le virage numérique et technologique.

Cette société civile se fait entendre lors de manifestations, de marches contestataires. Elle organise ses propres

conférences et rendez-vous. Ses leaders mettent en avant une montée des inégalités au sein des pays méditerranéens, notamment entre ceux ayant accès aux nouveaux outils technologiques et offres d'emplois liées, et les autres, personnes moins qualifiées, ou habitant dans des zones moins urbanisées.

DIFFÉRENTES PHASES

Durant les années 2020-2030, la prise de conscience des enjeux liés aux bouleversements climatiques et environnementaux est progressive. Des grandes conférences internationales sont encore organisées, suivies du lancement d'initiatives vertes et bleues, mais les États ne lancent pas de projet en commun et à grande échelle, pour changer de modèle.

Après plusieurs crises de grande ampleur, des acteurs non étatiques comme les organisations non gouvernementales, des collectifs militants, mais aussi les assureurs – touchés de plein fouet par les catastrophes naturelles à répétition et la destruction d'infrastructures – tirent la sonnette d'alarme afin que soient initiés des changements d'envergure. Les gouvernements prennent acte et, pour des raisons à la fois économiques et sociales, tombent d'accord pour dire qu'il est impossible de continuer comme cela. Dans l'intervalle, les coopérations ponctuelles sur de grands projets se multiplient.

La décennie 2030 correspond à la mise place de nouvelles politiques plus ambitieuses. **La stratégie choisie par l'UE et les États méditerranéens, s'étant réunis à plusieurs reprises pour mettre en place une nouvelle base de coopération, est d'investir lourdement dans les nouvelles technologies et le numérique, afin d'enclencher une transition vers un modèle économique et sociétal plus durable.**

Tous les pans de l'économie sont touchés, et doivent être repensés et restructurés, à l'aune d'une meilleure gestion des risques et d'un impératif de durabilité plus strict. Cela nécessite par exemple de déménager de grosses infrastructures présentes sur les zones littorales, ce qui s'avère extrêmement coûteux. Des batailles ont lieu avec des acteurs souhaitant contraindre la décarbonation de l'économie.

La transition est pensée à l'échelle méditerranéenne, en collaboration entre tous les pays, mais les États du Nord sont toujours dominants et plus avancés vers la durabilité. En effet, beaucoup de technologies moins émettrices en gaz à effet de serre existent déjà au Nord, et se diffusent donc plus rapidement. Plusieurs années sont nécessaires pour que les transferts du Nord vers le Sud et l'Est de la région se fassent.

Au fur et à mesure, ces technologies sont de mieux en mieux intégrées dans les économies des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, et le partenariat est moins inégalitaire. Les méthodes sur lesquelles se base le partenariat changent : on passe d'une planification de projets à un mode de coopération plus souple, par filières, type *smart economy* – en accompagnant les efforts d'investissement par l'utilisation d'instruments économiques.



© c1a1p1c1o1m1

Durant la dernière décennie (2040-2050), les efforts commencent à payer. Des technologies ont été développées au Sud et à l'Est, créant des opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes. Ces derniers quittent moins leurs territoires pour le Nord. Les secteurs de l'habitat et du transport sont peu à peu moins émetteurs en gaz à effet de serre, à grands renforts de technologies vertes et bleues. Toutefois, les promesses de l'hyper-technologisation du monde sont freinées car elle reste très consommatrice en énergie, nécessite beaucoup de ressources rares et de lourds investissements. Elle est aussi productrice de déchets technologiques difficiles à traiter et crée de fortes inégalités sociales.

3. Description du scénario

CONTEXTE EXTÉRIEUR

En 2050, les températures ont augmenté de 1,7 degrés à l'échelle globale, et de 2 degrés à l'échelle méditerranéenne. Sauf exceptions, la neutralité carbone est atteinte en 2050 en Méditerranée ou proche de l'être. Toutefois, cela ne se fait pas sans heurts. Une première phase de fortes dégradations environnementales a lieu (feux de forêts, inondations...). Suite à cela, des pressions sociales

de plus en plus fortes se font ressentir et appellent à un réveil politique à l'échelle méditerranéenne. Les gouvernements en prennent acte et organisent un forum euro-méditerranéen extraordinaire. À l'issue de ce forum, l'idée d'un marché commun méditerranéen émerge.

L'Union européenne, qui a mis en place depuis 2022 un « Green New Deal » à son échelle, prend l'initiative dans cette organisation. En effet, le succès du Pacte vert, lui ayant permis d'atteindre progressivement tous ses objectifs de neutralité carbone tout en maintenant une croissance forte et un niveau d'innovation soutenu, lui donne une certaine légitimité. L'UE fait figure de modèle de transition réussie.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat euro-méditerranéen, elle met l'accent sur les opportunités économiques qu'offre la transition pour l'ensemble de la région et sur la nécessité d'investir et de diffuser les nouvelles technologies numériques et digitales. À la table des négociations pour penser ce partenariat, il y a les acteurs étatiques mais aussi les acteurs économiques. En effet, les firmes transnationales et les acteurs non-étatiques comme les GAFAM jouent un rôle de premier plan dans le « monde 4.0 » qui se dessine.

Dans un contexte où l'efficacité et la légitimité des pouvoirs institutionnels nationaux ou internationaux sont mis en cause, la gouvernance mondiale se structure autour de coalitions d'intérêts ou de projets regroupant des ONG, des fondations, des pouvoirs locaux, des réseaux communautaires et des médias, sous l'emprise croissante des multinationales du numérique.

Parallèlement, la transition vers le « monde 4.0 » s'accélère avec l'application dans tous les domaines de l'intelligence artificielle, des big datas, de la robotisation, de la 3D (« additive manufacturing »), de la blockchain, mais aussi de la bioéconomie, etc.

Au niveau global, les États, guidés par l'Union européenne et son modèle de Green Deal, se réunissent à plusieurs reprises notamment lors des COP (Conférences des Parties), pour définir beaucoup plus clairement les limites écologiques à respecter. Davantage de mesures, de normes de régulation, d'incitations économiques et de moyens d'évaluation (grâce à des outils technologiques avancés) sont mis en place, et la législation est plus stricte.

La guerre en Ukraine a abouti au retrait des forces russes, à un règlement diplomatique et à la poursuite des criminels de guerre devant la justice internationale. L'Union européenne, unie dans la crise, joue un grand rôle dans le règlement légal et diplomatique du conflit. Le droit et la justice internationaux sortent largement renforcés de cette crise, alors même qu'ils étaient contestés depuis le début des années 2000 par la montée en puissance de plusieurs États autoritaires. Un contexte géopolitique plus favorable au règlement des conflits par la diplomatie s'installe donc.

GÉOPOLITIQUE ET GOUVERNANCE DE LA MÉDITERRANÉE

Ce contexte, et l'influence de la diplomatie européenne, permet de pacifier plusieurs conflits internes à la Méditerranée. Cela, rendant possible une coopération plus solide entre l'Union européenne et les pays méditerranéens de l'Est et du Sud. Cette coopération se focalise sur certains aspects clés de la protection de l'environnement et du développement durable. L'UE, qui a renforcé son pouvoir politique et économique à l'échelle mondiale, joue ici un rôle majeur de leader dans les négociations.

L'UE met en place une nouvelle stratégie, ambitieuse, pour s'engager à faire du bassin méditerranéen un espace de dialogue, d'échange et de coopération, garantissant la paix, la stabilité et la prospérité. Elle vise à aider plus efficacement les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, confrontés à des dysfonctionnements institutionnels et structurels, en prenant par exemple appui sur des territoires qui ont réussi leur transition, afin de diffuser ces exemples de réussites.

La stratégie de l'UE a plusieurs objectifs annoncés :

- 1) Le développement humain, la bonne gouvernance et l'état de droit ;
- 2) Le renforcement de la résilience, la construction de la prospérité et la transition numérique ;
- 3) La paix et la sécurité ;
- 4) L'ouverture des frontières (y compris pour la migration) et la mobilité des personnes, savoirs et capitaux ;
- 5) La transition verte et bleue : résilience climatique, nouvelles énergies et environnement, etc.

Le nouveau partenariat euro-méditerranéen proposé par l'UE prend le nom de « Mediterranean New Deal ».

À partir de son lancement, les pays signataires se réunissent tous les ans lors des « Med COP », afin de faire état de l'avancement des projets de coopération sur le bassin, et définir les priorités pour les années à venir. La mise en partenariat suscite des oppositions et des débats entre les pays et au sein des pays. Certains pays du Sud y voient une forme d'ingérence de la part de l'UE et des pays du Nord, quand certains pays du Nord de la Méditerranée refusent d'investir autant d'argent dans cette politique.

Toutefois, après plusieurs années de controverses et d'avancées lentes, le partenariat connaît des succès et permet à la région Méditerranée de se (re)positionner à l'échelle mondiale comme un acteur géopolitique majeur, trait d'union entre l'Europe et l'Afrique.

D'autre part, quelques États à l'Est et au Sud de la Méditerranée tirent tout le profit possible du partenariat avec l'Union. Grâce à des politiques économiques volontaristes, ciblées vers le développement d'entreprises compétitives dans le domaine de la transition, soutenues par des investissements importants de l'UE, ils parviennent à doper leur économie, et à s'imposer dans l'économie mondiale. Après les « dragons » et les « tigres » asiatiques, on parle

d'émergence des « aigles » méditerranéens. La nouvelle prospérité de la région contribue à sa pacification.

Se fondant sur les bases jetées par les précédents organes de gouvernance mis en place sur le bassin euro-méditerranéen, **les pays réunis au sein du partenariat décident de la mise en place d'un nouvel organe de gouvernance : l'Alliance méditerranéenne**. Cette Alliance est basée sur une gouvernance multi-échelle et multilatérale (notamment de la mer) et est composée d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Les États méditerranéens n'adhèrent pas tous dès le début à cette institution. Au début, seuls quelques États s'y engagent, puis, à mesure que les projets se mettent en place, et que les succès s'accumulent, en particulier pour certains États investis très tôt dans le partenariat et ayant vu leur économie progresser grâce aux échanges avec l'Europe, la majorité des États du bassin deviennent signataires et s'impliquent dans l'Alliance.

S'agissant spécifiquement de la gouvernance maritime, l'Alliance méditerranéenne choisit – au tempo parfois lent des avancées juridiques – de réduire les zones de haute mer, afin que toutes les activités économiques tombent sous la juridiction d'un État côtier qui respecte les réglementations de l'Organisation maritime internationale. Un cadre régional commun voit le jour, visant à garantir une surveillance environnementale efficace sur le bassin. Ce sont des agences publiques d'État ou des commissions internationales ad hoc qui en ont la charge, s'appuyant sur des opérateurs privés qui conçoivent des outils d'observation et de monitoring très sophistiqués. Ces derniers ont donc un rôle central, et un fort pouvoir d'influence dans ce nouveau système.

DÉMOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au niveau démographique, l'écart s'accroît lentement entre la rive nord et les rives sud et est de la Méditerranée, suivant la courbe tendancielle. La population atteint 634 millions d'habitants en 2050. Par rapport à l'année 2020, elle a fortement augmenté au Sud et à l'Est, et légèrement diminué au Nord. Globalement, la population méditerranéenne est vieillissante.

Les mouvements migratoires légaux entre les rives sud et est de la Méditerranée et l'Europe sont toujours nombreux (cela est notamment lié à la précarité socio-économique sur ces deux rives), mais sont mieux gérés, grâce à une meilleure coopération avec l'UE. Sur la rive nord, l'arrivée légale des populations étrangères, notamment pour des raisons économiques ou démographiques, est mieux perçue, et l'accueil se déroule dans de meilleures conditions, notamment grâce à l'accord de coopération régional sur la migration signé au début des années 2030, lors de la Med-COP 7. Toutefois, les migrations illégales persistent. De nouveaux moyens de surveillance, basés sur les nouvelles technologies comme les drones, sont mis en place pour tenter de les contrôler. Les migrations

subsahariennes sont elles aussi toujours nombreuses et sujets de vifs débats entre les pays du Sud et du Nord de la Méditerranée. En effet, l'UE ne prévoit rien à ce sujet dans le partenariat euro-méditerranéen.

Le phénomène de la « fuite des cerveaux », notamment dû à un manque d'opportunités d'emplois pour les jeunes diplômés des pays du Sud et de l'Est, se résorbe peu à peu. En effet, les États du Sud décident d'investir dans la relation avec leur diaspora, en créant un organisme gouvernemental dédié, sur le même modèle que l'Inde ou la Chine. D'autre part, les conditions de travail des diplômés, notamment des ingénieurs s'améliorent, de même que leur statut social, jusque-là moins considéré. Enfin, un meilleur dialogue entre les pays d'origine et les pays de destination des chercheurs d'emplois, et le développement du secteur privé dans les pays d'origine, passant notamment par une meilleure couverture sociale des salariés, finissent de convaincre nombre de diplômés du supérieur de revenir dans leur pays d'origine pour y construire une économie durable et florissante.

Un certain équilibre ville-campagne est recherché, grâce à une localisation intelligente des nouveaux projets de transition. Les espaces urbains et ruraux coopèrent ponctuellement dans des logiques de projets, notamment dans les domaines de l'agriculture, des risques, des pollutions. Certaines aires rurales parviennent à être bien valorisées et sont attractives. Toutefois, la majeure partie des campagnes profondes restent encore marginalisées dans la majorité des pays méditerranéens : il n'y a pas de politique globale d'aménagement du territoire. Les régions et territoires les plus reculés ne profitent pas des avancées technologiques impulsées en ville, notamment dans le secteur des transports et de la mobilité. En effet, les territoires les plus reculés restent en marge des infrastructures de communication. Les inégalités sont donc toujours présentes en particulier entre littoral et intérieur des pays.

Au Nord, dans les villes, les populations s'impliquent davantage dans la gestion urbaine et mettent en place des réseaux entre les centres urbains – ou polycentres – pensés comme résilients et connectés. La transition impulsée aux niveaux étatique et international, pour atteindre la neutralité carbone à 2050, se fait également ressentir au niveau des collectivités locales, qui réfléchissent aux manières de gérer les villes de manière durable et coopérative, en impliquant les habitants. Les collectivités territoriales les plus développées collaborent avec les États centraux dans un système de co-décisions qui articule le vertical et l'horizontal. Au Sud et à l'Est, certaines expérimentations tentent de reproduire ce modèle de gouvernance. Des réseaux de métropoles méditerranéennes des trois rives s'organisent pour échanger expériences et bonnes pratiques.

Dans les aires urbaines du Nord, la priorité est donnée à la mobilité non-polluante, notamment grâce au développement des véhicules électriques, puis à hydrogène. Dans les villes du Sud, les États investissent et



soutiennent le développement des transports en commun. Les villes sont pensées pour être peu consommatrices en ressources grâce à la généralisation de l'économie circulaire. Les solutions en termes d'adaptation et de mitigation sont largement basées sur les progrès technologiques et la numérisation (contrôle de la gestion de l'eau par capteurs...).

Des projets fondés sur la coopération régionale, comme le projet PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area), sont mieux valorisés et élargis à l'aménagement urbain et la gouvernance urbaine, afin de produire des impacts concrets en termes d'emplois dans les villes et les périphéries.

Le littoral méditerranéen est toujours très urbanisé, mais des efforts sont faits pour rendre compatible cette urbanisation avec les nouveaux projets énergétiques ou d'économie bleue (éoliennes, aquaculture durable, tourisme durable, etc.). Les espaces marins proches des côtes sont aménagés pour prendre en compte les risques futurs d'élévation du niveau de la mer (y compris avec des digues). Les activités appelant à des aménagements en « dur » (construction, quais...) sont régulées, sauf celles nécessitant une proximité immédiate de la mer. Les politiques d'aménagement du littoral sont plus interventionnistes mais conditionnées par les objectifs d'économie de ressources et de réduction des

émissions de CO₂. Les activités humaines et l'occupation de l'espace sont maîtrisées grâce à des réglementations plus cohérentes et prescriptives, adaptant les contraintes locales à la géographie des activités et aux objectifs de protection.

ÉCONOMIE ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

L'UE, principale force motrice du nouveau partenariat euro-méditerranéen, souhaite que les pays coopèrent pour lutter contre le changement climatique et accélérer la transition en utilisant des ressources durables. Elle encourage ainsi l'utilisation de nouvelles formes d'énergie à faible émission de carbone, remplaçant progressivement les combustibles fossiles. Par exemple, l'UE encourage la production d'hydrogène propre au Sud et à l'Est en étendant sa « stratégie hydrogène », notamment via des incitations réglementaires et financières, ainsi que l'intégration régionale des marchés et des réseaux d'électricité. Les éoliennes et les panneaux solaires se développent aussi à grande échelle, grâce aux aides financières de l'UE et des États ou à des investissements étrangers. De grands projets de production centralisée d'énergie renouvelable (parcs solaires, éolien en mer, hydrogène) ou nucléaires se mettent en place s'accompagnant d'un réseau dense d'interconnexions Nord – Sud. Les secteurs de l'industrie et des transports, très polluants surtout au Sud et à l'Est du bassin, sont fortement décarbonés, grâce aux financements européens et internationaux, publics et privés. Des investissements massifs dans la production de véhicules électriques sont également entrepris avec des stratégies de coopération coordonnées entre le Nord et le Sud.

Toutefois, ces aides financières sont adossées à de fortes conditionnalités « vertes ». Sur les rives sud et est, la transition énergétique est lente et progressive. Elle nécessite de lourds investissements à toutes les échelles, et se heurte à de fortes inerties. Une interconnexion des réseaux d'énergie se met peu à peu en place, mais les anciennes habitudes de consommation persistent et tardent à se transformer. De plus, les secteurs traditionnels polluants perdurent et ralentissent d'autant plus le passage à une réelle transition vers un secteur énergétique plus durable et coordonné au niveau euro-méditerranéen. Tous les moyens sont utilisés pour aller vers des modèles de production et de consommation plus efficaces en ressources : éducation, taxonomies, financements, incitations, innovation, expérimentations... dans un contexte marqué par l'urgence et l'évolution des valeurs. **Les États interviennent pour inciter aux changements de comportement, via des taxes, des subventions, la mise en place de normes - avec une priorité donnée aux outils économiques.** Les taxes sur les biens et services favorables à la transition écologique et au développement durable sont allégées - y compris avec une baisse de celles qui portent sur les terres agricoles et sur le capital naturel - alors, qu'inversement, les subventions aux énergies fossiles ou aux activités polluantes sont réduites ou supprimées (voir Encadré 21).

Encadré 21.**POLITIQUES DE SUBVENTION ET ENVIRONNEMENT : UN ENJEU ESSENTIEL POUR LE FUTUR**

Robin Degron, Constantin Tsakas, Guillaume Benoit - Plan Bleu

Comme les politiques fiscales, celles des subventions permettant de soutenir certaines activités (pêche, agriculture, etc.) ou faciliter l'accès à certains biens essentiels (énergie, alimentation, logement, etc.) ont un impact majeur positif ou nocif sur l'environnement. Des dépenses publiques très importantes sont consacrées à ces politiques. Dans la plupart des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les subventions à la consommation des produits de base représentent, de fait, l'un des principaux postes du budget des États. Considérées comme socialement indispensables, notamment dans certaines périodes de tensions sur les revenus, elles présentent cependant de nombreux défauts - comme le fait d'être souvent indifférenciées, sans prise en compte des conditions de revenus des bénéficiaires et de mobiliser des budgets très importants sans évaluation réelle de leur efficacité ou de leurs impacts écologiques (pollution de l'air, biodiversité, effet de serre) ; on estime, par exemple, que la suppression des subventions à certaines activités ou consommations nocives au climat comme les énergies fossiles - pourraient permettre de réduire d'un quart les émissions de CO₂. Les fonds ainsi distribués pourraient être redéployés pour mieux accompagner les États, les collectivités ou les entreprises sur les chemins de transition écologique ou d'adaptation au changement climatique.

Il ressort de nombreux travaux dont ceux du Plan Bleu, la nécessité de repenser à moyen terme les finances publiques vertes comme un tout en intégrant non seulement les dépenses budgétaires - exemples : subventions à la pêche (déjà dans une situation de surexploitation des ressources halieutiques) ou à la culture du blé tendre (mal adaptée au changement climatique) - mais aussi les dépenses fiscales, voire la taxation ou le paiement des services écosystémiques. La conditionnalité des aides est particulièrement importante dans le cas des aires marines protégées ou des espaces naturels sensibles du littoral.

Mais, souvent, faute d'une disponibilité d'offre alternative à bas coût, mettre des conditions environnementales ne suffira pas à résoudre les problèmes posés par ces subventions. C'est dans un cadre élargi d'un développement durable intégrant pleinement les questions sociales et de la pauvreté qu'il faudra aussi trouver des solutions. Au Sud, l'une d'entre elles consisterait à passer des aides aux produits de base à des transferts directs à des familles défavorisées sous la forme de filets sociaux ou de revenus minima assortis de conditionnalités - par exemple sur l'éducation des enfants. Il s'agit d'un enjeu central.

Ces changements se heurtent toutefois à des inégalités de situations économiques, sociales et géographiques. Afin de les réduire, il est décidé de redistribuer une partie des nouvelles ressources fiscales provenant de la taxation des émissions de CO₂, des consommations de ressources ou de l'extension au niveau méditerranéen des marchés de droits (ETS). Il s'agit en particulier de financer la reconversion de certaines activités dans les pays du Sud, notamment celles liées à la production d'énergies fossiles. Au Nord, certains pays proposent une taxation en rupture des capitaux liés à des activités non durables. Ce système peine toutefois à se généraliser, certains pays mettant plutôt en place une fiscalité attrayante pour les capitaux internationaux.

De nouveaux technopôles se développent en Méditerranée, notamment dans les pays du Sud, ce qui permet de créer des opportunités d'emplois pour les jeunes diplômés, qui restent dans leur pays pour contribuer à son dynamisme économique. De grands projets sont mis sur la table, dont le plus important et symbolique vise à construire un pont entre l'Espagne et le Maroc. Cependant, des inégalités territoriales entre villes et campagnes sont toujours très présentes. Les projets d'ampleur concernent en effet les grandes villes, les campagnes ayant un accès moindre aux opportunités d'emplois créées par ces derniers.

Les transferts technologiques sont facilités par la mise en place d'un marché économique commun qui offre une voie de développement positive pour la région méditerranéenne. Mais tous les contextes socio-techniques ne sont pas les mêmes autour du bassin, et ces transferts

sont opérés différemment selon les pays. Au Sud par exemple, ils s'accompagnent de financements fléchés vers l'éducation, et le développement d'une industrie compétitive, conditions sine qua non pour que la greffe technologique prenne.

Le sérieux de cette démarche suivie paye. Plusieurs pays de la région rattrapent leur retard technologique et se spécialisent, ce qui permet le décollage de leur économie, ainsi que son insertion dans la mondialisation. La politique économique de l'UE vers ses voisins s'accompagne d'une extension aux pays du Sud et de l'Est de la taxe aux frontières mise en place en Europe pour compenser le contenu en CO₂ des produits importés. L'Union européenne a beaucoup investi, et continue de le faire, dans la protection des données, notamment en mettant en place de nouveaux protocoles. Mais la protection des données n'est pas appliquée dans tous les domaines, et cette question demeure un enjeu de tensions politiques. Dans la nouvelle économie numérique, l'Europe cherche à retrouver une certaine indépendance face aux géants du numérique américains et chinois. Elle soutient pour cela les acteurs économiques européens dans la création de nouveaux réseaux. Au Sud et à l'Est du bassin, les îlots d'excellence numérique, auparavant isolés, sont soutenus par l'UE, ce qui permet leur intégration aux réseaux régionaux et mondiaux.

Le secteur de la pêche s'adapte bien aux conséquences du changement climatique. Il parvient à rester stable et à ne pas causer de ruptures dans les écosystèmes. Des mesures sont mises en place pour faire décroître la pêche accidentelle ou illégale. Toutefois, des contestations

se font entendre, notamment du côté des pêcheurs artisanaux. En effet, des quotas sont imposés pour réduire les accidents de pêche, et la surveillance est accrue pour que les limitations ne soient pas dépassées. Pour parvenir à être rentable tout en respectant les quotas stricts, les quantités pêchées doivent être conséquentes. Les nouvelles politiques sont donc favorables à la pêche industrielle, et la pêche artisanale en pâtit fortement. Des tensions avec d'autres pays qui viennent pêcher en Méditerranée se font aussi ressentir, car ces derniers ne respectent pas toujours les quotas imposés. En parallèle, le secteur de l'aquaculture se développe rapidement.

La Méditerranée est toujours une destination touristique en 2050. Mais les formes de tourisme se sont fortement diversifiées : l'ancienne « basse saison » est maintenant aussi une période d'affluence touristique. Le tourisme hors des régions littorales et l'agrotourisme attirent des visiteurs, à la fois locaux et étrangers. Concernant les sites historiques qui attirent des milliers de touristes en Méditerranée depuis des années, la technologie est au service d'une nouvelle forme de tourisme qui valorise et protège ces sites des flux touristiques trop importants. Ces flux sont gérés grâce à des systèmes de régulation très performants, et le respect des normes environnementales y est central, et lui aussi très contrôlé. Une partie du tourisme se fait aussi virtuellement avec sur les sites protégés, des visites mélangeant nature authentique et virtuelle.

Globalement, ce partenariat euro-méditerranéen profite à tous les partenaires qui s'y investissent. Dans sa volonté de re-régionaliser ses chaînes de valeurs, pour accroître son autonomie et sa résilience, l'UE encourage le retour dans la région de certaines productions délocalisées auparavant en Asie. Les échanges commerciaux augmentent, du Nord vers le Sud et l'Est et réciproquement.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Le modèle de coopération scientifique et technologique est repensé à l'échelle méditerranéenne, pour être plus durable, efficace, et profiter à tous les pays en termes d'innovations et d'emplois. Le nouveau système porté par le partenariat euro-méditerranéen a pour but de renforcer les liens entre recherche et monde des affaires (via des incitations aux entrepreneurs pour investir dans la recherche et le développement).

Des consortiums sont créés entre universités et centres de recherche publics et privés, afin de favoriser un vrai partage de connaissances. Ces regroupements de capacités de recherche permettent de monter des partenariats publics-privés transformant les projets de recherche en innovations concrètes.

La technologie est présente partout et motrice du développement durable. Par exemple, les activités liées à la mer se transforment, avec l'installation de parcs éoliens offshore, de navires à hydrogène... Dans le domaine marin, on attend de cette technologie qu'elle permette

d'appliquer de manière plus stricte le droit (en particulier les protocoles de la Convention de Barcelone).

Une flotte de surveillance supranationale – Interpol MedSea – se charge des contrôles et des sanctions. Cette dernière fonctionne grâce à un partenariat public-privé : les outils de surveillance sont privés et basés sur les dernières innovations technologiques, tandis que les unités de surveillance sont communes à la Méditerranée et non gérées par chaque État. Les outils innovants permettent de produire des données en temps réel sur l'état de l'environnement. Lors des COP, l'Alliance méditerranéenne décide l'octroi de subventions aux États sur la base des résultats obtenus par ceux-ci en termes de gestion du bon état de la mer et de l'environnement.

Les transferts technologiques sont de plus en plus nombreux, notamment des pays européens vers les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Ces transferts passent par la gratuité d'un certain nombre de brevets, dans des domaines stratégiques. La coopération technologique vise à créer un espace méditerranéen d'innovation centré sur le numérique, l'économie bleue et la transition énergétique. Pour accompagner cela, les politiques universitaires et de formations sont centrées sur les compétences et connaissances technologiques, notamment liées au numérique, les plateformes et les réseaux. Néanmoins,



© audioundwerbung

certains gouvernements sont plus volontaires que d'autres, et les succès ne se concrétisent pas avec la même ampleur ni à la même vitesse partout.

L'évolution technologique généralisée et acceptée permet une adaptation globalement réussie aux conditions environnementales dégradées. Par exemple, l'agriculture de précision et la télédétection se développent pour s'adapter au manque d'eau, notamment en été. De nouvelles cultures, moins demandeuses en eau, sont aussi implantées. Ces changements de pratiques nécessitent toutefois des investissements et provoquent des inégalités, tous les agriculteurs ne pouvant se les procurer.

Les principes qui font consensus sur l'économie bleue se diffusent et les États et les entreprises suivent les recommandations de l'UE et des grandes ONG d'environnement. Par exemple, le transport maritime est fortement décarboné (notamment grâce à la multiplication des technologies de motorisation à plus faible empreinte carbone comme l'hydrogène, le biocarburant et l'ammoniac vert), et les trajets des bateaux de croisière redimensionnés (arrêt des moteurs au port, interdiction des émissions soufrées).

De nouvelles formes de croisière – à la voile – se développent. Le protocole concernant les émissions en azote (Nitrogen Emission Control Area : NECA) est adopté. Mais ces transformations se limitent aux changements de technologies et nécessitent l'utilisation massive de ressources stratégiques comme le lithium. Afin de conserver le bon état de la Méditerranée et pour respecter les normes environnementales très strictes, les États méditerranéens s'en procurent à l'extérieur de la Méditerranée, ce qui est source de concurrence entre les États.

Les nouvelles technologies sont aussi très productrices en déchets, qui peinent à être gérés de manière efficace et circulaire. Certains rejets technologiques sont délocalisés en dehors de la région méditerranéenne, notamment dans les pays africains ou asiatiques ; cette situation crée des controverses au niveau international.

SOCIÉTÉS ET GOUVERNANCE

De nombreuses inégalités sont toujours présentes à l'intérieur des pays méditerranéens, malgré une baisse globale due à l'amélioration du niveau de vie. En effet, cette voie de modernisation très forte basée sur la technologie, le numérique et les instruments de marché a laissé beaucoup de gens de côté, surtout dans les pays méditerranéens du Sud et de l'Est. Les métiers de l'artisanat sont par exemple fortement impactés par le passage au tout numérique. De plus, les zones de campagnes sont marginalisées, car elles ne sont pas bien connectées aux villes et aux nouveaux réseaux de communication.

La modernisation fondée sur la numérisation et une forte composante technologique s'accompagne d'arbitrages à faire. Concernant les avancées scientifiques, par exemple, des débats récurrents ont lieu sur l'éthique,



l'eugénisme, le transhumanisme, la généralisation de l'IA, et le statut à donner au vivant, mais sans déboucher sur des conclusions définitives ou à la définition de limites. De plus, la société méditerranéenne en 2050 est exposée – de manière inégalitaire – à de nombreux risques.

Ces derniers sont naturels (tremblements de terre, inondations ou glissements de terrain), industriels et technologiques (marées noires, pollution marine, catastrophes industrielles) et liés au changement climatique (canicules, sécheresses ou feux de forêt). Dans tous les cas, ils sont de plus en plus interconnectés, et la modernisation technologique fait des risques industriels et technologiques ceux qui sont le plus en augmentation au cours des décennies 2040-2050.

Ces risques sont gérés de façon technocratique et privée, ce qui ne garantit pas la même exposition de toutes les catégories de la population. En effet, il existe des disparités régionales concernant les politiques de prévention des risques. Quand les territoires les plus développés ont les financements nécessaires pour construire des infrastructures de prévention, d'autres, moins dotés financièrement, parient plutôt sur la culture du risque et l'éducation de la population.

Sans politique systémique d'anticipation et de prévention, les inégalités en matière d'exposition aux risques se renforcent et touchent davantage les franges de la population déjà vulnérables : pauvres, femmes, migrants, etc. Après des catastrophes, les territoires à forte valeur économique attirent tous les financements de la rénovation des infrastructures (grâce à l'économie touristique) tandis

que les autres sont abandonnés.

Dans la société, de manière générale, les dialogues interculturels s'améliorent. Les pays traditionnels évoluent vers davantage d'individuation, et les mœurs se libéralisent lentement (recul du pouvoir religieux au Sud comme au Nord, renforcement des aspirations démocratiques et du soin de l'environnement).

En 2050, la société civile méditerranéenne joue un rôle équilibré, voire majeur dans de nombreuses instances, bien que des différences entre rives et pays persistent. Elle fait toutefois entendre sa voix dans les processus de décision, notamment grâce à des outils en réseaux de plus en plus fiables et performants. Elle est même devenue, dans certains pays (notamment du Nord du bassin et dans certains pays du Sud), un acteur permanent de la vie politique quotidienne, pas seulement lors des élections. Cela est favorisé par une meilleure sensibilisation à l'environnement, au Nord comme au Sud et à l'Est, qui démarre dès l'école primaire et est aussi prise en charge par les médias et les gouvernements, qui ont un devoir de transparence sur ces sujets.

Cependant, la société civile apparaît divisée, entre une société civile considérée comme légitime – celle qui siège au sein des instances officielles de prise de décision comme l'Alliance méditerranéenne – et une société civile plus morcelée mais pas moins nombreuse, en désaccord avec le moteur principal de la nouvelle coopération méditerranéenne : la technologie et la transition verte et bleue, ayant pour objectif la croissance économique. Ainsi, même s'ils restent marginaux, des mouvements sociaux néoluddites s'élèvent régulièrement contre le tout technologique et l'exclusion sociale des catégories les plus vulnérables entraînée par ce modèle.

La généralisation de l'IA dans certaines applications industrielles et de services déstructure de nombreux pans du marché du travail, notamment dans les secteurs des services (bancaires, juridiques, conseils, la santé, l'information, la création culturelle, formation, éducation, etc.). De nombreuses personnes sont obligées d'accepter des emplois de plus en plus précaires, qui se multiplient. Ce phénomène contribue à creuser les inégalités et à attiser les tensions sociales.

Au Sud et l'Est de la Méditerranée, l'apaisement social connaît de fortes inerties et des moments de crise. Plusieurs années, voire décennies, sont nécessaires dans certains pays pour dépasser les problèmes de corruption de certains corps de l'administration, et impliquer réellement la société civile dans la gouvernance. Des médiations extérieures sont parfois les bienvenues pour résoudre ces conflits internes.

Dans de nombreux pays méditerranéens, la jeunesse est de plus en plus considérée par les États comme

une richesse et une force motrice dans l'innovation et l'adaptation au changement climatique. Les taux de chômage baissent, grâce à des stratégies éducatives et de formation renforcées.

De forts investissements sont entrepris par les États méditerranéens, notamment du Sud et de l'Est, pour renforcer les systèmes éducatifs avec essentiellement pour perspective de mieux articuler éducation et marché du travail. À cet égard, de nouveaux dispositifs comme le « Centre d'apprentissage transdisciplinaire pour l'avenir de la Méditerranée »⁵² voient le jour et connectent les laboratoires de recherche et les entreprises offrant des emplois. Une station sous-marine internationale est construite, dans le but d'y faire de la recherche scientifique, et de démocratiser l'accès à la science sur les sujets liés à la mer et les enjeux qui y sont liés. Des écoles y font régulièrement des stages de sensibilisation et d'observation.

Les jeunes sont aidés pour s'insérer sur le marché du travail. Les technologies du numérique sont utilisées pour mieux cibler les besoins entre offres et demandes d'emplois, mais aussi, dans certains domaines, pour contrôler l'efficacité des individus au travail. Toutefois, de nombreux jeunes du Sud migrent toujours vers le Nord pour trouver un emploi, et en trouvent dans le secteur de la santé et du grand âge, qui a besoin de main d'œuvre. Des politiques éducatives et de services, plus inclusives, sont également mises en place dans les PSEM en faveur des femmes, pour renforcer leur taux d'emploi. Les États s'engagent à mettre en place des mécanismes de suivi de ces politiques. Des campagnes de sensibilisation sont aussi organisées, afin notamment de faire en sorte que les métiers du numérique se féminisent.

Le secteur informel, très important dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, diminue durant les années 2030. Des incitations sont mises en place par l'Union européenne, et reprises par les États, pour inciter ces pans de l'économie à devenir formels, grâce à des offres facilitant l'accès à l'assurance, une diminution des coûts de transaction, notamment administratifs, ou encore des aides pour rendre les transactions numériques plus accessibles. Mais la dynamique liée à la transition reste dans le Sud et l'Est insuffisante pour intégrer dans le secteur formel l'essentiel des activités et des demandeurs d'emploi – dans un contexte de fort

⁵² Ayadi, Rym, et Carlo Sessa. *Towards Transparent, Responsible, Inclusive and Sustainable (TRIS) Development in the Mediterranean*. EMNES-EMEA, 2020.

accroissement démographique.

ENVIRONNEMENT TERRESTRE ET MARIN

La meilleure coopération et la réglementation stricte en termes de gestion de l'environnement portent leurs fruits. Les écosystèmes et la biodiversité sont régulés grâce à des mécanismes de marché ou des outils économiques, et leur valeur est évaluée. Les concepts de services écosystémiques, de marchés de droit et de marchés carbone, de valeur écologique de la nature ou encore de valorisation des puits de carbone sont couramment appliqués et utilisés. Une partie de la biodiversité bénéficie des effets indirects des politiques de neutralité carbone (plantations végétales ou forestières). Une autre partie, qui était en danger, se régénère grâce à de nouveaux procédés basés sur des découvertes scientifiques.

Des politiques nationales de conservation essentiellement centrées sur la protection des *hotspots* et la conservation des espèces emblématiques ont été mises en place, mais avec des moyens beaucoup moins importants que ceux consacrés à l'atténuation du changement climatique et aux nouvelles énergies. Certains financements sont alloués pour la recherche : effort d'exploration de la biodiversité marine qui permet la découverte de nouvelles espèces et d'étendre la protection à des espèces inconnues jusque-là. La technique du *barcoding* moléculaire – visant à identifier et cataloguer les gènes des différentes espèces – reçoit par exemple des financements, et permet de mieux évaluer les effets du climat, de la pollution et de

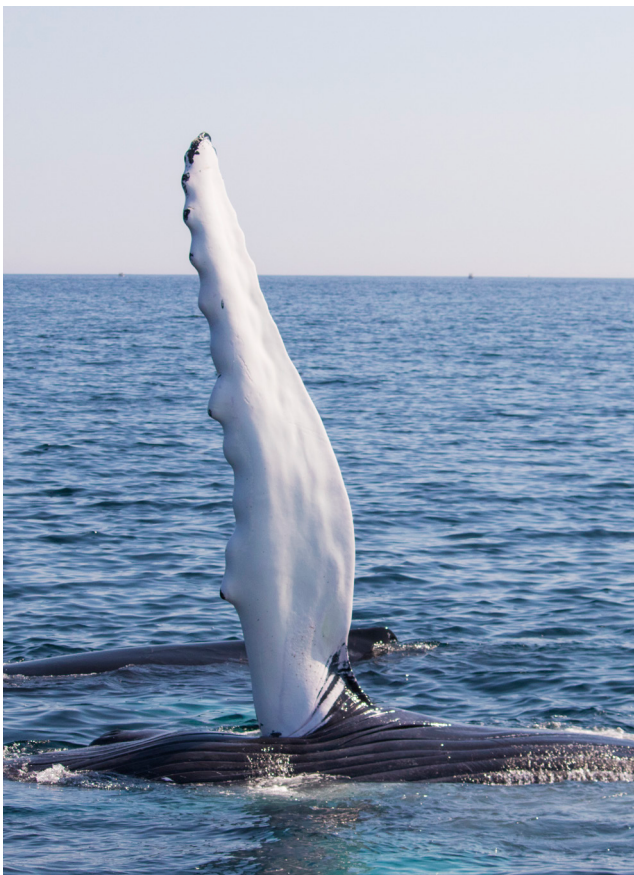
la fragmentation écologique des sols sur la biodiversité. Grâce à cela, des micro-organismes sont utilisés pour dépolluer des sites, permettant à des espèces en voie de disparition de s'y réinstaller.

Toutefois, certaines expériences ont des effets rebond négatifs, participant à créer une défiance de la population face à la science. De plus, ces politiques n'ont pas permis d'éviter certaines transformations structurelles de la biodiversité et des écosystèmes, ce qui est considéré par une partie des populations méditerranéennes comme un échec de la part des pouvoirs publics, trop tournés vers les avancées technologiques. Dans certains domaines comme l'exploitation des fonds marins profonds, l'ambiguïté des discours demeure et aucune décision claire n'est finalement prise.

L'Union européenne a amorcé un ensemble d'actions afin d'aider les pays du Sud et de l'Est du bassin à s'adapter aux impacts terrestres et marins du changement climatique, notamment dans les zones les plus vulnérables. S'agissant des ressources en eau sur le bassin méditerranéen, qui ont considérablement diminué depuis 2020, la régulation, les contrôles plus stricts, ainsi que les outils technologiques innovants permettent de mieux gérer les stocks. Les fuites et les gaspillages ont beaucoup diminué. Mais ces politiques d'adaptation restent limitées. Les comportements individuels et collectifs tardent à changer – comme les réformes structurelles nécessaires, par exemple en agriculture.

Certaines mesures prises au nom de la transition énergétique et de la sécurisation de l'approvisionnement en eau montrent leurs limites, et ont parfois des effets délétères. C'est le cas par exemple de la production d'hydrogène vert qui, après avoir attiré un nombre important de financement, connaît une diminution, due essentiellement aux problèmes de fuite qui impactent lourdement le rendement escompté. D'autre part, à cause des risques industriels de fuite et d'explosion, certaines usines voient leur implantation retardée à cause de la mobilisation des habitants locaux.

Pour sécuriser l'approvisionnement en eau, on développe de manière plus intense les usines de dessalement, mais en insistant sur la nécessité d'améliorer les technologies de traitement (en privilégiant notamment le traitement membranaire au traitement thermique). Pourtant, ces progrès technologiques tardent à arriver, et le bilan écologique de ces mesures est finalement beaucoup





plus nuancé que prévu.

4. Évaluation

Ce scénario est celui d'une évolution tendancielle positive. C'est un scénario idéalisé mais assez réaliste, qui est plausible. Néanmoins, une telle transition nécessiterait des investissements très lourds, et verra s'élever des oppositions très fortes. Il n'est pas évident que l'UE puisse être meneuse d'un tel partenariat face à des oppositions si fortes, à la fois internes et externes.

Précisons ici que le partenariat euro-méditerranéen lancé par l'UE fondé sur une « transition bleue-verte » laisse volontairement planer le doute sur la définition exacte du terme « transition bleue-verte ». En effet, ce terme porte en lui l'ambiguïté déjà présente dans l'expression « économie bleue », qui peut être interprétée comme l'économie de tous les secteurs liés à la mer, ou à « l'utilisation durable des ressources océaniques en faveur de la croissance économique, l'amélioration des revenus et des emplois, et la santé des écosystèmes océaniques » (définition de la Banque mondiale).

À ce jour, l'ambiguïté est toujours présente, dans la mesure où le partenariat euro-méditerranéen a mis en oeuvre une transition allant vers une décarbonation des activités (notamment en mer), mais s'appuyant

fortement sur les technologies digitales et les innovations numériques, qui ont eu, et ont toujours, des impacts négatifs sur l'environnement. Il s'agit d'une voie hybride : environnementaliste mais aussi tournée vers la croissance économique, dans la lignée du Pacte Vert européen, et de la conception globalement partagée du développement durable, mise en place par la plupart des pays.

Les effets de ce scénario sur l'environnement sont contrastés. D'un côté, la réglementation plus stricte en termes de normes environnementales et la régulation économique de l'état de l'environnement permettent de réduire les impacts négatifs sur les milieux et les écosystèmes. De l'autre, le « tout technologique » et le développement de grands projets a des effets rebond négatifs sur l'environnement. Les technologies ne sauvent donc pas l'environnement, et n'ont pas que des effets positifs, comme l'éolien offshore qui entraîne des dommages sur la biodiversité marine.

De plus, ce scénario ne voit pas s'effacer les inégalités déjà existantes entre les pays méditerranéens et au sein des pays, entre les différentes couches de la population. Le virage vers le « monde 4.0 » crée aussi de nouvelles inégalités, entre les populations à l'intérieur et hors des marchés. Les inégalités se renforcent entre les classes moyennes entrepreneuriales et les autres. Une grande partie de l'économie informelle le reste, et ne profite pas des effets bénéfiques du nouveau modèle de croissance bleue-verte insufflé par l'Union européenne.

Au Sud et à l'Est, certains voient le partenariat porté par l'UE comme une forme de néocolonialisme européen, avec une imposition de la logique de marché. Ces voix qui s'opposent à ce chemin de transition ont le sentiment qu'on leur impose un futur pour la Méditerranée qui ne leur ressemble pas.

Dans ce scénario, la réponse unique à la crise climatique et environnementale est la décarbonation du modèle économique tendanciel, notamment la décarbonation de l'énergie. D'autres voies d'adaptation ne sont pas explorées, comme celles de la sobriété, des changements de modèles économiques sectoriels ou de l'aménagement du territoire.

Enfin, ce scénario nécessite de lourds investissements dans les technologies de l'environnement (électrique, hydrogène...), et, malgré les aides, les pays du Nord ont toujours largement plus les moyens d'investir que les pays du Sud et de l'Est. Cette différence de moyens empêche par exemple certains pays moins développés à réussir la reconversion de secteurs anciens de leurs économies, pour passer à la « nouvelle économie 4.0 ». Une dualité persiste donc dans ce scénario, empêchant le partenariat euro-méditerranéen d'être perçu comme une réelle collaboration égalitaire entre les 22 parties contractantes à la Convention de Barcelone.